BP JEPS Éducateur Sportif *mention* Activités Équestres 2024/2025

v. 01/2024

Lycée Saint Cyran

Notre formation de préparation au BP JEPS Éducateur Sportif *mention* Activités Équestres s'adresse à de bons cavaliers ayant le sens des responsabilités et capables de prendre des initiatives :

- passionnés par l'univers équestre et en particulier par l'enseignement de l'équitation,
- dotés d'un bon relationnel, patients, polyvalents et disponibles,
- motivés par les mises en situations professionnelles et notamment par les animations pédagogiques.

Nos objectifs

Donner aux stagiaires & apprentis une formation qualifiante et diplômante solide de niveau IV leur permettant à terme d'enseigner en centre équestre, poney-club, écuries de pension, de valorisation ou de commerce d'équidés.

Favoriser l'accession des stagiaires à un premier emploi en structure équestre grâce à notre vaste réseau de partenaires professionnels.

Doter les stagiaires & apprentis de très bonnes compétences équestres et pédagogiques.

Responsabiliser stagiaires & apprentis en s'appuyant sur notre centre équestre pour développer leur capacité à former et entretenir une cavalerie.

Développer leurs qualités relationnelles, leur autonomie et leur capacité d'initiative au quotidien.

Nos atouts

Une cavalerie de 20 à 25 chevaux sélectionnés exclusivement dédiée à la formation

Des infrastructures équestres permettant de pratiquer en toute saison toutes les disciplines de la mention : manège 60 m X 20 m, manège 25 m X 15 m , 5 carrières extérieures en sable, 1 carrière extérieure en herbe, 1 parcours de cross, 1 piste de galop de 800 m…

Des participations à des compétitions équestres et à des stages de perfectionnement avec des cavaliers ou entraîneurs de renom.

2 à 3 créneaux d'équitation par jour.

Hébergement possible sur place des chevaux des stagiaires & apprentis.

Restauration assurée sur l'établissement.

Accès possible au Centre de Documentation et d'Information du lycée pour consulter des ouvrages, des documents ou se servir du matériel informatique ou vidéo présent sur place.

web

CONDITIONS D'ADMISSION

- 18 ans avec un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités équestres datant de moins de 3 mois,
- Galop 7, attestation PSC1, AFPS ou SST(A) en cours de validité,
- Avoir validé les Tests d'Exigences Préalables (TEP) ou disposer d'une équivalence (CEP III, classements en CCE.AM III),
- Réussir nos tests de sélection.

BP JEPS Éducateur Sportif *mention* Activités Équestres 2024/2025

Conformément au référentiel du Brevet Professionnel de la Jeunesse,
de l'Éducation Populaire et du Sport spécialité « Éducateur Sportif » *mention* « Activités Équestres »

Contenu de la formation

EPMSP :	Épreuve Préalable à la Mise en Situation Pédagogique incluse	
UC 1 :	Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure	100 h
UC 2 :	Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure	80 h
UC 3 :	Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres	220 h
UC 4a : & UC 4b :	Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « initiation poney – cheval » / Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « approfondissement technique »	200 h
TOTAL		**600 h**

Le positionnement permet de prescrire, pour chaque module, d'éventuels allègements ou renforcements par rapport aux volumes horaires recommandés.
Possibilité de valider certaines UC en fonction des diplômes déjà obtenus.

Le parcours de formation ainsi que les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Mise en situation professionnelle : 1190 heures

Modalités d'évaluation formatives
Évaluations pratiques, évaluations de connaissances pédagogiques

Formateur référent
Michaël JANNOT (BEES2)

Modalités d'évaluation certificatives
Conformément à l'arrêté du 31/10/2016, annexe III, les unités capitalisables (UC) constitutives de la mention « activités équestres » du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » sont attribuées selon le référentiel de certification (Mise en place d'un projet d'animation, évaluations pédagogiques, évaluations pratiques)

Modalités pratiques
TEP : 08/03/2024 - 03/05/2024 - 14/06/2024
Formation : **du 02/09/2024 au 04/07/2025**
Tarif : 8 085 €
Repas : 4,50 € (montant 2023/2024) + Caution carte cantine : 5 €
Possibilité de prise en charge par des organismes financeurs : nous contacter.

Les indicateurs de résultats de la promotion 2022/2023	
Taux de réussite : 66.67%	Taux d'insertion professionnelle : 100%
Taux de satisfaction : 100%	Taux d'abandon : 0%

Poursuite des parcours : DEJEPS, DESJEPS, CS ETJE

Lycée Saint Cyran

Contact

Lycée d'Enseignement Agricole Privé
Saint Cyran
1 route de Châtillon
36 700 SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT

Tél : 02 54 02 22 50
Fax : 02 54 39 33 22
Email : st-cyran-du-jambot@cneap.fr
leapstcyran.fr

Responsable Formation : **Monsieur JANNOT**
Tél : 06.30.73.74.50 – e-mail : michael.jannot@cneap.fr

Référente Handicap : **Madame ONDET**
e-mail : magalie.ondet@cneap.fr

facebook.com/LEAP-Saint-CYRAN-Officiel
Facebook: BPJEPS Equitation SAINT-CYRAN

Organisme enregistré sous le n° 24 36 00 771 36
auprès de la Région Centre-Val de Loire

Centre équestre du Jambot
Label Qualité :
École Française d'Équitation
Numéro d'agrément : 3670000

FFE